Réponse à l'association FFMC 31

L'augmentation rapide de la population et le retard pris dans l'offre de transports publics et le développement des modes de transports actifs font que la question de la mobilité et des transports sont au centre de la campagne sur l'agglomération. Dans ce cadre, les propositions que nous faisons sur des questions précises ne montreront leur efficacité que si elles se situent dans un plan de déplacement plus global que nous détaillons dans notre programme (voir notre fiche programmatique sur les transports en pièce jointe).

FFMC 31 : Place du 2 RM dans la mobilité :

Considérez-vous que le 2 RM peut-être une solution pour résoudre les embouteillages récurrents de Toulouse ?

En ce qui concerne les 2 RM, nous prenons au sérieux les rapports de la FEBIAC et de l'ANSES. En comparaison de la voiture, les 2 RM représentent une alternative qui fluidifie le trafic et contribue ainsi à réduire la pollution de l'air. **Nous répondons ainsi par l'affirmative à cette première question.**

FFMC 31 : Place du 2RM dans l'agglomération

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, pouvez-vous préciser ce que vous pourriez prévoir pour inciter les usagers à utiliser un 2RM ? (Places de parking gratuites supplémentaires, notamment aux abords des passages cloutés pour améliorer la visibilité des piétons, légalisation de la circulation interfile sur le périphérique, etc)

La première mesure qui nous semble la plus efficace pour favoriser les 2 RM serait de rendre le parking gratuit sur tous les emplacements de parking motos et voitures, extérieurs comme parkings couverts. A ce propos, nous signalons que nous sommes pour la remunicipalisation des parkings couverts. Les emplacements spécifiques pour moto doivent être augmentés significativement et nous saluons le bon

sens de votre proposition de les localiser aux abords des passages cloutés pour améliorer la visibilité piétons.

Nous sommes également pour légaliser la circulation interfile comme cela se pratique par exemple sur le périphérique parisien entre la deuxième et la troisième voie. Mais ce changement « culturel » imposera en amont une pédagogie importante envers les automobilistes et une signalisation spécifique pour garantir la sécurité des motards.

FFMC 31: 2RM et ZFE

Conscient que la qualité de l'air est un enjeu important, et sachant que le 2RM peut être une solution pour limiter la pollution, autoriserez-vous les 2RM à rouler dans les ZFE, sans distinction de modèle ou d'âge ?

Nous sommes opposés à l'écologie punitive envers les particuliers (à l'inverse des gros pollueurs privés) qui vise trop souvent à sanctionner celles et ceux qui n'ont pas les ressources financières pour changer de moto. Il en va de même pour la voiture.

Cependant, nous sommes également pour limiter la présence de voitures dans les zones de forte densité de population par le développement des transports en commun et des modes de transports actifs, comme par la piétonisation de certaines rues. Dans ce cadre, il serait tout à fait envisageable d'avoir des rues ou des quartiers qui soient accessibles uniquement aux véhicules motorisés 2 RM tout en préservant des espaces sans aucun véhicule à moteur.

Bien cordialement

Pour la liste Toulouse Anticapitaliste

Pauline Salingue

Nicolas Mousset



<u>Municipales 2020 – TOULOUSE ANTICAPITALISTE</u>

Nouveau Parti Anticapitaliste 31

9, rue Corneille 31 100 Toulouse 0675243380 npa31.org





Toulouse, le 13 février 2020

Réponse à l'association FFMC 31

L'augmentation rapide de la population et le retard pris dans l'offre de transports publics et le développement des modes de transports actifs font que la question de la mobilité et des transports sont au centre de la campagne sur l'agglomération. Dans ce cadre, les propositions que nous faisons sur des questions précises ne montreront leur efficacité que si elles se situent dans un plan de déplacement plus global que nous détaillons dans notre programme (voir notre fiche programmatique sur les transports en pièce jointe).

FFMC 31 : Place du 2 RM dans la mobilité :

Considérez-vous que le 2 RM peut-être une solution pour résoudre les embouteillages récurrents de Toulouse ?

En ce qui concerne les 2 RM, nous prenons au sérieux les rapports de la FEBIAC et de l'ANSES. En comparaison de la voiture, les 2 RM représentent une alternative qui fluidifie le trafic et contribue ainsi à réduire la pollution de l'air. **Nous répondons ainsi par l'affirmative à cette première question.**

FFMC 31 : Place du 2RM dans l'agglomération

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, pouvez-vous préciser ce que vous pourriez prévoir pour inciter les usagers à utiliser un 2RM ? (Places de parking gratuites supplémentaires, notamment aux abords des passages cloutés pour améliorer la visibilité des piétons, légalisation de la circulation interfile sur le périphérique, etc)

La première mesure qui nous semble la plus efficace pour favoriser les 2 RM serait de rendre le parking gratuit sur tous les emplacements de parking, motos et voiture, extérieurs comme parkings couverts. A ce propos, nous signalons que nous sommes pour la remunicipalisation des parkings couverts.

Les emplacements spécifiques pour moto doivent être augmentés significativement et nous saluons le bon sens de votre proposition de les localiser aux abords des passages cloutés pour améliorer la visibilité piétons.

Nous sommes également pour légaliser la circulation interfile comme cela se pratique par exemple sur le périphérique parisien entre la deuxième et la troisième voie. Mais ce changement « culturel » imposera en amont une pédagogie importante envers les automobilistes et une signalisation spécifique pour garantir la sécurité des motards.

FFMC 31: 2RM et ZFE

Conscient que la qualité de l'air est un enjeu important, et sachant que le 2RM peut être une solution pour limiter la pollution, autoriserez-vous les 2RM à rouler dans les ZFE, sans distinction de modèle ou d'âge ?

Nous sommes opposés à l'écologie punitive envers les particuliers (à l'inverse des gros pollueurs privés) qui vise trop souvent à sanctionner celles et ceux qui n'ont pas les ressources financières pour changer de moto. Il en va de même pour la voiture.

Cependant, nous sommes également pour limiter la présence de voitures dans les zones de forte densité de population par le développement des transports en commun et des modes de transports actifs, comme par la piétonisation de certaines rues. Dans ce cadre, il serait tout à fait envisageable d'avoir des rues ou des quartiers qui soient accessibles uniquement aux véhicules motorisés 2 RM tout en préservant des espaces sans aucun véhicule à moteur.

Bien cordialement

Pour la liste Toulouse Anticapitaliste

Pauline Salingue Nicolas Mousset